

Depuis la fin du XX^e siècle, la politique française de l'eau a fait de la restauration de la continuité écologique l'une de ses priorités. Cette doctrine suscitée par les services de l'État, relayée efficacement par les syndicats de rivières et les fédérations de pêche, s'est notamment traduite par la destruction de nombreux seuils de moulins et de petits plans d'eau(*).

Evaluation des politiques publiques

Des financements publics considérables ont été consacrés à ces opérations. Pourtant, leur bilan global, tant écologique qu'économique, n'est pas évalué. Combien de mètres cubes d'eau douce, auparavant retenus dans les territoires, ont ainsi été déstockés ? Quels bénéfices réels ont été obtenus au regard des investissements engagés ? Une véritable analyse coût-bénéfice, intégrant les effets sur le patrimoine, l'économie rurale, la biodiversité, les débits d'étiage, les usages agricoles et la résilience face aux sécheresses, fait toujours défaut.

Les propriétaires des ouvrages concernés ont souvent dénoncé cette politique, mais leur voix est restée tellement marginale que rien n'y a changé !

Ceci étant, nous sommes circonspect. Si le contexte climatique s'est rapidement dégradé, les curseurs ne sont pas encore poussés assez loin. Comme pendant le Covid où nous étions paraît-il « en guerre », il faut terroriser certains français (par le biais des incendies, des inondations) et plonger les autres vers la précarité (les sécheresses y pourvoient) pour imposer un jour à tous des actions dans l'urgence, comme fut la gestion calamiteuse du Covid.

Là, nous sommes dubitatif. En ponérologie politique, les problèmes qui ne se résolvent pas depuis longtemps (telle l'erreur manifeste d'appréciation sur la destruction des moulins et des étangs) font partie du projet globaliste qui n'envisage pas plus de les régler après qu'avant. Le futur paraît donc très incertain à bien des titres.



sur ce cliché à Valdoie, les normes sont respectées : le cours d'eau est aménagé d'une passe à poissons, mais il n'y a plus de poisson.

Sécheresse/inondations : un pied de nez aux principes et à la fureur normative

Un climatologue a eu une formule choc il y a un mois : « *la canicule de 2026 sera la plus froide des prochaines années* ».

Les épisodes de sécheresse sévère étaient encore perçus comme exceptionnels. Aujourd'hui, la situation semble changer durablement.

Depuis 2020, hormis les pollutions, les sécheresses sévères répétées et les assecs de nombreux cours d'eau pénalisent selon nous, davantage les écosystèmes aquatiques que les ouvrages hydrauliques pluriséculaires étaient réputés perturber.

Le changement climatique

Le changement climatique conduirait à s'interroger d'urgence et surtout à agir : ce qui relevait hier de l'exception est-il en train de devenir la norme ?

Dans ce contexte, il apparaît que la gestion quantitative de l'eau a longtemps été le parent pauvre des politiques publiques. Les efforts ont porté essentiellement sur les milieux et les espèces piscicoles. La protection des zones humides constituant un objectif partagé ne suffira pas, à elle seule, à répondre aux déficits hydriques récurrents et aux besoins en eau.

Précipitations / stockage

Avant la doctrine, de nombreux agriculteurs stockaient l'eau gravitaire excédentaire dans des retenues ou étangs construits à leurs frais, dans des parcelles sans potentiel agronomique, au plus près des nécessités.
Un scénario gagnant.

En réponse à l'obstruction de créer de nouveaux plans d'eau, ils ont initié la création de bassines dans les années 1980 pour répondre aux besoins de production(*).

Une bassine mobilise des emprises foncières conséquentes, utilise des produits pétroliers, de l'énergie, pompe la nappe captive (qui se reconstitue en 20 000 ans) et paradoxe, reçoit des aides publiques.
Un scénario perdant/perdant.

Les bassines illustrent les effets pervers d'une politique qui -au mieux- n'a pas anticipé les besoins futurs de stockage voire -au pire- les conteste.

D'autres territoires ont fait des choix différents relevant du bon sens. La Sardaigne, par exemple, a développé un réseau de barrages et de retenues permettant de sécuriser ses ressources en eau même avec de longues périodes de sécheresse. Cette stratégie repose sur un principe simple : stocker l'eau lorsqu'elle est abondante pour la rendre disponible lorsqu'elle devient rare.

La France reçoit chaque année des volumes de précipitations considérables (dont 200 milliards de mètres cubes d'eau utile). Or, 170 milliards de m³ rejoignent la mer. Il est imprévoyant et insuffisant que la réponse aux pénuries porte principalement sur les restrictions d'usage et les économies de consommation. Ces mesures sont certes nécessaires, mais elles ne constituent évidemment pas, une stratégie de

long terme répondant aux besoins croissants en eau.

Conclusion

Il devient urgent d'engager une évaluation objective des politiques conduites depuis plusieurs décennies puis des prospectives, plus techniques que dogmatiques. Restaurer des capacités de stockage lorsque les conditions hydrologiques le permettent, constitue un des levier essentiel pour préparer les territoires aux sécheresses de demain.

L'intérêt général mériterait de hiérarchiser les priorités réelles.

Sur le changement climatique : nous avons aucune garantie que tout ira mieux demain sans agir. Cela imposera de dépasser les oppositions idéologiques et techniques car les projections du climat annoncent une diminution tendancielle des débits estivaux et une augmentation des pluies hivernales.

Nous devons nous adapter par obligation :

- réempoissonner les cours d'eau comme cela se pratique depuis 1960, au lieu de maintenir la croyance que détruire les ouvrages hydrauliques rendrait les poissons éternels sur le parcours concerné,
- compiler les savoir-faire séculaires de la gestion de l'eau dans les contrées arides et les dupliquer en France,
- reconstruire (financements par l'Agence de l'eau) tous les ouvrages hydrauliques d'intérêt détruits à mauvais escient et tous les étangs détruits après la Révolution. Ils figurent sur la carte de Cassini, tous implantés au bon endroit,
- restaurer les milliers d'hectares de zones humides assainies pour être reboisées après 1946 avec des financements du FFN (Fonds forestier national),
- stocker l'eau pour un objectif hydrologique positif : rechargement des nappes, soutenir les débits d'étiage, favoriser la biodiversité globale, permettre l'évaporation bénéfique à bien des égards et répondre aux usages divers.

(*) rappels :

Les pompiers ont besoin de beaucoup d'eau pour combattre les incendies. Des étangs et seuils de moulins sont équipés d'un point d'eau incendie.

Ce dispositif volontaire dans les propriétés privées permet aux sapeurs-pompiers d'accéder rapidement à une source d'eau. Ces équipements deviennent stratégiques quand les bouches d'incendie sont éloignées.

Il n'y a aucun élevage, ni production agricole et sylvicole sans eau. Il est vain de stigmatiser ces consommations sans lesquelles aucune production n'est possible.

Image à la Une :

Carte de l'OFB inventoriant les **cours d'eau déjà à sec au 1^{er} juillet 2026** ; il est

à craindre que les points rouges sur la carte de France soient bien plus nombreux fin septembre 2026.

Or, lors d'une canicule, les fonctions métaboliques des espèces piscicoles baissent rapidement. Si l'épisode se poursuit, la température de l'eau continue d'augmenter, la limite létale est atteinte et entraîne leur mort... bien avant que le cours d'eau ne soit à sec.